

Saint-Prime, le 19 décembre 2018

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Prime tenue au lieu ordinaire des séances du conseil le 19 décembre 2018.

Étaient présents à cette séance, Mesdames les conseillères Isabelle Lapierre, Marie-Noëlle Bhérier, Brigitte Gagné et Jacynthe Perron, ainsi que Monsieur le conseiller Adrien Perron, formant quorum sous la présidence de son Honneur Monsieur le Maire Lucien Boivin.

Est aussi présent le directeur général, monsieur Régis Girard.

Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire ouvre la séance à 19h et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour. Monsieur Régis Girard fait fonction de secrétaire de la réunion.

2018-292

Acceptation de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Marie-Noëlle Bhérier, APPUYÉ PAR madame la conseillère Isabelle Lapierre ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

2018-293

Adoption des prévisions budgétaires 2019

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Adrien Perron, APPUYÉ PAR madame la conseillère Brigitte Gagné ET RÉSOLU QUE les prévisions budgétaires pour l'année 2019 s'élevant à 5 099 000\$ soient adoptées par le conseil municipal.

2018-294

Taux de la taxe foncière 2019 (taux variés)

CONSIDÉRANT QUE le règlement numéro 2002-19, adopté à la séance ordinaire ajournée du 16 décembre 2002, et ses amendements, autorise l'imposition de la taxe foncière générale par résolution (989 C.M.).

CONSIDÉRANT QUE les dépenses prévues s'établissent comme suit :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	790 100\$
Sécurité publique	401 200\$
Transport	830 100\$
Hygiène du milieu	596 100\$
Santé et bien-être	17 900\$
Aménagement, urbanisme et développement	433 900\$
Loisirs et culture	731 700\$
Frais de financement	<u>249 900\$</u>
Total des dépenses de fonctionnement :	4 050 900\$

CONCILIATION À DES FINS BUDGÉTAIRES

Remboursement de la dette à long terme	966 500\$
Affectations des activités d'investissement	8 600\$
Surplus accumulé affecté	(20 800\$)
Réserves financières et fonds réservés	<u>93 800\$</u>
Total conciliation à des fins budgétaires :	1 048 100\$

TOTAL DES DÉPENSES ET CONCILIATION À DES FINS BUDGÉTAIRES : **5 099 000\$**

CONSIDÉRANT QUE les **revenus non fonciers** prévus s'élèvent à **2 058 491\$**.

CONSIDÉRANT QUE le montant total de l'**évaluation imposable** est de **238 106 700\$** et se répartit selon les catégories suivantes :

➤ Résiduelle (résidentielle et autres)	180 551 466\$
➤ Agricole	29 562 100\$

➤ Immeubles 6 logements et +	2 904 647\$
➤ Immeubles non résidentiels	15 996 187\$
➤ Immeubles industriels	9 092 300\$

CONSIDÉRANT QUE la **différence entre les revenus et les dépenses** représente un montant de **3 040 509\$** et que par conséquent, il est nécessaire d'imposer et de prélever une taxe foncière générale, pour un montant total de **3 040 509\$**, selon les catégories suivantes :

➤ Résiduelle (résidentielle et autres)	1,17\$ par cent dollars d'évaluation imposable
➤ Agricole	1,10\$ par cent dollars d'évaluation imposable
➤ Immeubles 6 logements et +	1,26\$ par cent dollars d'évaluation imposable
➤ Immeubles non résidentiels	2,21\$ par cent dollars d'évaluation imposable
➤ Immeubles industriels	2,34\$ par cent dollars d'évaluation imposable

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Jacynthe Perron, APPUYÉ PAR madame la conseillère Brigitte Gagné ET RÉSOLU QU'une **taxe foncière** soit imposée et prélevée sur tous les biens-fonds imposables de la municipalité **pour l'année 2019** selon les taux et les catégories suivantes :

➤ Résiduelle (résidentielle et autres)	1,17\$ par cent dollars d'évaluation imposable
➤ Agricole	1,10\$ par cent dollars d'évaluation imposable
➤ Immeubles 6 logements et +	1,26\$ par cent dollars d'évaluation imposable
➤ Immeubles non résidentiels	2,21\$ par cent dollars d'évaluation imposable
➤ Immeubles industriels	2,34\$ par cent dollars d'évaluation imposable

2018-295

Taux de la taxe spéciale 2019 – Bénéficiaires des travaux de la rue des Hirondelles

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Marie-Noëlle Bhérer, APPUYÉ PAR madame la conseillère Isabelle Lapierre ET RÉSOLU QUE le taux de la taxe spéciale 2019 applicable au service de la dette, pour le secteur bénéficiaire des travaux du développement domiciliaire de la rue des Hirondelles, soit fixé par ce conseil selon les catégories et répartitions indiquées au règlement d'emprunt No 2016-01, ce qui donne les montants suivants :

- Secteur 1 : 1 958\$ / unité ;
- Secteur 2 : 1 631\$ / unité ;
- Secteur 3 : 1 631\$ / unité ;
- Secteur 4 : 1 305\$ / unité ;

2018-296

Taux de la taxe spéciale 2019 – Bénéficiaires du réseau d'aqueduc Domaine L'Île-des-Saules

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Adrien Perron, APPUYÉ PAR madame la conseillère Isabelle Lapierre ET RÉSOLU QUE le taux de la taxe spéciale 2019 applicable au service de la dette, pour le secteur bénéficiaire des travaux de prolongement du réseau d'aqueduc du Domaine L'Île-des-Saules, soit fixé par ce conseil à 518\$ par unité.

2018-297

Taux de la taxe 2019 sur les matières résiduelles

ATTENDU QUE, selon l'article 8 du règlement numéro 2010-02 adopté à la séance ordinaire du 11 janvier 2010, le conseil de la municipalité de Saint-Prime décrète que la taxe sur les matières résiduelles est imposée par résolution, à compter de l'exercice financier 2011.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Jacynthe Perron, APPUYÉ PAR madame la conseillère Marie-Noël Bhérer ET RÉSOLU PAR CE CONSEIL QUE la taxe sur les matières résiduelles, pour l'année 2019, soit fixée comme suit :

- 210\$ par unité de logement utilisée à des fins d'habitation;
- 105\$ par unité de logement utilisée à des fins d'habitation saisonnière;
- 439\$ par usager pour les ICI (institutions, commerces et industries);
- 288\$ par usager pour les ICI fermes;
- Un supplément de 61.50\$ par résidence permanente visée par le service de vidange et de traitement des fosses septiques;

- Un supplément de 30.75\$ par résidence saisonnière visée par le service de vidange et de traitement des fosses septiques.

Adoption du programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021

2018-298

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Brigitte Gagné, APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Adrien Perron ET RÉSOLU QUE le programme des dépenses en immobilisations de la Municipalité de Saint-Prime pour les exercices financiers 2019-2020-2021 soit adopté par ce conseil.

Ce programme triennal est divisé en phases annuelles, et prévoit pour chacune des années les dépenses suivantes :

<u>Année</u>	<u>Montant</u>
2019	2 758 600\$
2020	1 415 000\$
2021	2 290 000\$
<u>TOTAL</u>	<u>6 463 600\$</u>

Ce programme triennal prévoit **23 projets** précis, tels que détaillés ci-dessous :

Emprunts à long terme (règlements)	Année	Montant	
2019			
1) Travaux rue principale (parc industriel au No civique (subvention TECQ à 100%))	2019	250 000\$	
2) Déphosphatation des bassins d'épuration (subvention prévue à 85%);	2019	1 861 000\$	
3) Installation de compteurs d'eau	2019	95 000\$	
4) Construction de la rue des Hirondelles (Revêtement de surface)	2019	140 000\$	
5) Construction de la rue Lavoie (Revêtement de surface et bordures);	2019	35 000\$	
6) Éclairage rue des loisirs (subvention prévue à 85%);	2019	96 000\$	
7) Remplacement de l'éclairage public au DEL;	2019	70 000\$	
8) Projet MRC des portes d'entrées des villes et villages (subvention prévue de 125 000\$)	2019	<u>150 000\$</u>	2 697 000\$
Note : Subventions totales estimées à 2 004 850\$			
2020			
9) Relocalisation de la bibliothèque municipale (si subvention);	2020	760 000\$	
10) Parc de jeux d'eau – Secteur loisirs	2020	140 000\$	
11) Prolongement de la rue des Cerisiers (140 m)	2020	315 000\$	
12) Prolongement de la rue Lavoie – Phase II;	2020	<u>200 000\$</u>	1 415 000\$
Note : Subventions totales estimées à 380 000\$			
2021			
13) Réfection route Marcel-Auclair – phase 2 (3,2 km) (si subvention, prévue à 50%)	2021	1 500 000\$	
14) Structures de jeux d'eau – Secteur plage (si subvention)	2021	20 000\$	
15) Resurfacement du Rang 6 (si subvention)	2021	670 000\$	
16) Ventilation Centre communautaire	2021	<u>100 000\$</u>	2 290 000\$
Note : Subventions totales estimées à 1 085 000\$			
TOTAL EMPRUNT À LONG TERME			6 402 000\$

Fonds de roulement

17) Remplacement du camion Dodge;	2019	10 000\$
18) Achat compacteur à rouleaux et remorque	2019	12 000\$

19) Peinture extérieure au Centre Récréatif Quatre-Temps;	2019	20 000\$	
20) Clôture Parc Grenier (400 m)	2019	<u>11 000\$</u>	192 000\$

TOTAL FONDS DE ROULEMENT			192 000\$
---------------------------------	--	--	------------------

Fonds d'administration

21) Améliorations à l'hôtel de ville;			
22) Postes de travail (ordinateur);			
23) Étagères bibliothèque	2019	3 000\$	
	2019	3 600\$	8 600\$

TOTAL FONDS D'ADMINISTRATION		<u>2 000\$</u>	8 600\$
-------------------------------------	--	----------------	----------------

TOTAL DES PROJETS			6 463 600\$
--------------------------	--	--	--------------------

2018-299

Levée de l'assemblée

À 19h51, l'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Adrien Perron, ET RÉSOLU QUE l'assemblée soit levée.

Lucien Boivin, maire
Président de l'assemblée

Régis Girard, directeur général
et secrétaire-trésorier

=====